

Première partie

La peine de mort et les idées fausses

Chapitre Huitième

Arguments

EXERCICES D'APPLICATIONS

Objectifs

- Revoir les arguments en faveur de la peine de mort justifiant le meurtre et légalisant la peine.
- Acquérir des arguments abolitionnistes pertinents, dégager leur fondement non-violent face aux arguments violents des partisans de la peine capitale.
- Former une position personnelle sans équivoque, refusant de justifier la peine capitale et les arguments en sa faveur, afin de ne pas devenir « complice » d'un acte meurtrier.

Durée

60 minutes ; mieux encore, séance de travail de 2 heures.

Matériel

Tableau, papier grand format, marqueurs, petits cartons de couleurs diverses ; ordinateur, projecteur et écran.

Public visé

Tous âges ; étudiants à partir de 16 ans.

Déroulement de l'activité

- Parfois, cet exercice est utilisé en début de formation ; il est alors divisé en deux temps : une première séance préliminaire est consacrée à l'examen des arguments et des positions, afin de faire circuler les idées ; une seconde, à l'approfondissement et l'élucidation des multiples arguments abolitionnistes et à la mise en évidence de leur pertinence.
- Par ailleurs, cet exercice peut être utilisé après des exercices préliminaires portant, par exemple, sur les notions de « peine de mort », « dissuasion », « responsabilité », etc., et vient comment le couronnement d'un processus d'apprentissage, tout en l'enrichissant d'un large éventail d'arguments abolitionnistes.

Séquence 1

Les techniques de formation suggérées visent à aider les participants à se remettre en question et revoir leurs idées préconçues, à intégrer la plupart des arguments d'une manière simple et mettre à l'épreuve le bien-fondé de leur sentiment envers la peine capitale.

Première approche

Le formateur pose des questions et modère la « confrontation » des arguments sous forme de remue-ménages : Pourquoi soutenez-vous la peine de mort ? Pourquoi êtes-vous contre? Regrouper les divers réponses argumentées, les passer en revue une à une et les « confronter », pour aboutir à la synthèse et intégrer les arguments abolitionnistes.

Deuxième approche

Diviser les apprenants en deux groupes, « pour » et « contre » la peine de mort, chacun présentant ses arguments. Exposer les résultats sur flipboard ou écran ou se tenir face-à-face en deux rangs opposés, chaque participant tenant son argument inscrit sur un carton : découvrir les arguments opposés en les lisant l'un après l'autre. Éclaircissement et débat, en passant les arguments en revue sous forme de face-à-face entre les deux groupes, avant de conclure en optant pour les arguments abolitionnistes amplement étoffés et en les intégrant.

Troisième approche

Délimiter deux points dans la salle, sur deux murs opposés, « pour » et « contre » la peine de mort. Inviter individuellement chaque participant à inscrire clairement les arguments dont il est convaincu jusqu'alors, chacun sur un carton, et à les afficher sur le mur représentatif de sa position. Transformer ainsi la salle en atelier, où les apprenants affichent les arguments pour et contre et en délibèrent spontanément. Ensuite, chaque groupe se réunit autour de ses « cartons », les passe en revue, pour trier ensemble les arguments, recouper les similarités et ne garder qu'un seul carton pour chaque argument. Enfin, chaque groupe expose ses arguments et un premier « face-à-face » a lieu entre les deux groupes, avant de conclure en intégrant les arguments abolitionnistes.

Quatrième approche

Inviter des représentants de chaque groupe (« pour » et « contre » la peine de mort) à présenter une véritable scénette-débat durant un temps rigoureusement fixé à l'avance : arguments pour/contre, comme dans un débat télévisé, modéré par le formateur, devant le regard attentif des autres apprenants qui prennent des notes afin de prendre part au débat par la suite. L'objectif ici est de tenter une première expérience d'éclaircissement des arguments que l'on possède, d'en vérifier le bien-fondé en les opposant de manière collective.

Cinquième approche

Visionner la vidéo d'une scénette-débat pédagogique, préparé et filmé à l'avance, ou celle d'un débat réel animé ; ou bien écouter un hymne exposant les arguments de chaque partie (cf. pièces jointes). Continuer ensuite comme dans les suggestions ci-dessus, les apprenants s'étant identifiés aux personnages qu'ils ont vus.

Sixième approche

Choisir des crimes dont les sujets constituent un 'tabou' ou une polémique très forte à l'égard de l'abolition de la peine de mort, tels que : viol d'un enfant, conflits confessionnels meurtriers, espionnage au service de l'Etat ennemi, etc.

Questions et débat (modèle de questionnaire possible):

Après avoir réalisé l'approche choisie, procéder à une séance plénière de questions/débat.

- Questions portant sur les arguments soutenant la peine de mort (en fonction des productions des apprenants) à poser au groupe « pour » : Expliquez-nous votre argument ? Comment y êtes-vous arrivé ?

Comment le décrivez-vous ? Le trouvez-vous pertinent, efficace ? Quel argument formulé par un autre participant soutenant la peine de mort vous-a-t-il plu ? Pourquoi? À votre avis, quelle est la portée essentielle des arguments que votre groupe a avancés ? Etc.

• **Puis d'autres questions à quiconque voudrait répondre :**

- Vous, vous avez avancé cet argument soutenant la peine de mort comme étant logique et pertinent. Réfléchissez-y un peu, êtes-vous pour le meurtre d'un être humain ? Comment avancez-vous des arguments contre le meurtre de la première victime tout en offrant des arguments pour le meurtre du condamné ?
 - Qu'est-ce qui vous remplit d'enthousiasme pour soutenir la peine de mort ? Est-ce votre confiance en vous et en la solidité de vos arguments ou parce que votre souci est la juste rétribution de l'auteur du crime ?
 - Considérez-vous vos arguments comme intelligents ? Avez-vous considéré qu'un argument intelligent puisse fort bien justifier la violence et le meurtre ? Qu'en dites-vous ?
 - Pour que les abolitionnistes rejettent un argument, quelles que soient sa solidité et systématisation, il suffit qu'il justifie le meurtre d'un être humain. Que pensez-vous de cette précondition posée ?
 - Quel argument formulé par les abolitionnistes vous a-t-il touché, convaincu, a ébranlé votre pensée au point de vous faire changer de camp ? Pourquoi ?
- Enfin, questions à poser après la séquence des « 20 arguments », tirées de leur contenu, et ce, afin de renforcer la compréhension et la conviction, tout en les comparant aux arguments soutenant la peine capitale, surtout ceux que certains des apprenants défendent encore éventuellement.

Séquence 2

* Prolonger la première séquence par un moment de mise en commun. Par exemple:

- Voter pour les arguments qui nous plaisent et nous semblent pertinents;
- « Laisser tomber » les arguments que l'on ne trouve plus pertinents, humains, efficaces, ou scientifiquement valides, etc.
- Préparer en commun une liste des arguments pertinents aux yeux de la majorité; la rédiger sur une seule feuille symbolique de la possibilité d'arriver à des points de rencontre, même après une « confrontation ».

Séquence 3

« Liste de 20 arguments prioritaires contre la peine de mort »

- Conclure en distribuant cette liste (cf. introduction), la présenter et en discuter de manière vivace et, surtout, simple et systématique, qui permette d'en retenir l'essentiel: arguments scientifiques, statistiques, de conscience, légaux, d'évolutions sociétales, d'exemples transnationaux, de droits de l'Homme, etc.
- Demander à chacun des apprenants de numéroter les arguments, sur sa feuille, par ordre d'importance à son avis: Quel argument vous a le plus touché, convaincu? Lequel vient en tête de liste? Lequel vient en deuxième, troisième lieu, etc.? Lequel vient à la fin?
- Insister sur la relativité de l'ordre choisi, tel argument touchant quelqu'un plus qu'un autre, mais qu'en définitive, il s'agit d'arguments abolitionnistes. Exemple: Dans une séance de formation, un jeune qui était un inconditionnel de la peine capitale, en entendant l'argument « la peine de mort tue », a été bouleversé par le mot « tue » et a soudain pris conscience de la gravité de l'acte. Il a déclaré à la fin qu'il avait cessé de corroborer la peine capitale car il abhorrait le meurtre. Ce fut l'argument-clé qui l'a touché le plus, cœur et esprit, et qu'il a donc placé en tête de liste.
- Enfin, questions - synthèses tirées des contenus des « 20 arguments », et ce, afin de renforcer la compréhension et la conviction, tout en les comparant aux arguments soutenant la peine capitale, surtout ceux que certains des apprenants défendent encore éventuellement.

